

Un peu d'histoire...

Il y a maintenant 25 ans qu'octobre a été désigné Mois de l'histoire des femmes afin de commémorer l'affaire-personne de 1929 qui a représenté une victoire décisive dans la lutte pour l'égalité. Rappelons que le 18 octobre 1929, les femmes devenaient admissibles à siéger au Sénat. Auparavant, cela leur était interdit parce qu'elles n'étaient pas considérées comme des « personnes ayant les qualifications voulues ». Cette décision historique a créé un nouveau précédent pour les femmes en leur permettant l'accès à des secteurs de la société jusqu'alors réservés aux hommes.

De fait, l'histoire nous rappelle la loi ancestrale qui prétend à la soi-disant *plus grande noblesse du sexe masculin* ! « ... pour une raison qui semble commune à toutes les langues : ...le genre masculin, étant le plus noble, doit prédominer toutes les fois que le masculin et le féminin se trouvent ensemble... ».¹ - (Noble : Moralement supérieur, élevé.)²

Si personne n'oserait plus aujourd'hui tenir ouvertement des propos quant à la plus grande noblesse du masculin, tant que les inégalités perdurent entre les hommes et les femmes, à l'avantage des hommes et au détriment des femmes, la priorité du masculin ne continue-t-elle pas d'avoir préséance? Comment interpréter les différences salariales entre les femmes et les hommes, le partage inéquitable des responsabilités domestiques et familiales, la situation des violences faites aux femmes qui perdure, etc.?

Qui plus est, la plus grande noblesse ou la supériorité du masculin sur le féminin est encore bien ancrée dans la langue où la règle veut que le masculin l'emporte sur le féminin... les origines de cette règle ont bel et bien pour assise la supériorité du masculin. Il est pourtant possible et facile de s'exprimer et d'écrire dans les 2 genres lorsqu'il est question de femmes et d'hommes, mais la tradition est tenace et cette règle sexiste, qui rend les femmes invisibles, a toujours cours et est encore aujourd'hui enseignée.

Le Mois de l'histoire des femmes offre l'occasion de réfléchir aux conditions de vie des femmes. Alors qu'il y a quelques jours, Louise Cordeau, présidente du Conseil du statut de la femme (CSF) clamait que l'égalité des droits entre les hommes et les femmes est « presque acquise », qu'elle n'est pas opposée à une modification de l'appellation du CSF afin de mieux refléter l'évolution de la société et qu'elle compte recueillir une « diversité de points de vue » dans le but de formuler les grands axes qui constitueront le plan d'action du CSF, prévu pour 2018 : Qu'observez-vous autour de vous quant à l'égalité de fait entre les femmes et les hommes? Quelles inégalités tenaces percevez-vous? Contre lesquelles êtes-vous prêt-e-s à lutter? Quels sont vos points de vue sur la question et quelles recommandations souhaitez-vous faire au CSF?

Bonne réflexion et bonne lutte!

Sources :

1. Viennot, Éliane, *Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin! Petite histoire des résistances de la langue française*, Donnamarie-Dontilly (France), 2014, p. 67.
2. Article « noble », Dictionnaire de définitions, *Antidote 9*, [Logiciel], Montréal, Druide informatique, 2016.

Vous voulez en savoir davantage sur nos ressources, vous avez besoin d'aide, communiquez avec nous ou visitez-nous au www.alliancegaspésienne.com ou suivez-nous sur  Alliance gaspésienne

Le Centre Louise-Amélie
Sainte-Anne-des-Monts
418 763-7641
cla.inc@globetrotter.net

L'Émergence
Maria
418 759-3411
emergenc@globetrotter.net

La maison Blanche-Morin
Pabos
418 689-6288
lmbm@globetrotter.net

Pour un avenir sans violence...

Initiative

Compétence

Synergie